

Journée  
d'études



Unité de  
Recherche  
Pluridisciplinaire  
Sport  
Santé  
Société

**Jeudi 22 juin 2023 - salle des colloques I0.06**

# ◆ Le sport au prisme des politiques publiques de prévention de la radicalisation

## Inscription :



Attention, nombre de places limité

## Contact :

Coralie Dabin Reske  
Maison de la recherche  
Université d'Artois  
9 rue du temple, Arras  
Tel. : 03 21 60 38 18

Co-organisée par

l'IHEMI (institut des hautes études du ministère de l'intérieur)  
et le SHERPAS (équipe 2 de l'URePSSS), avec le soutien  
du ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques



UNIVERSITÉ D'ARTOIS



IHEMI

INSTITUT  
DES HAUTES ÉTUDES  
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Programme

8h30 - 9h

Accueil café

9h - 9h20

## Mot d'ouverture

*Alexandre Perol, adjoint à la Jeunesse et aux Sports de la ville d'Arras*

*Pasquale Mammone, président de l'université d'Artois*

9h20 - 9h35

## Prolégomènes

*Williams Nuytens, professeur des universités, Université d'Artois*

*Nacer Lalam, directeur de la recherche et la prospective, IHEMI*

9h45 - 10h15

## Introduction

**Les contradictions du monde sportif : entre intégration républicaine et tentation du repli communautaire**

*William Gasparini, professeur des universités, Université de Strasbourg*

10h15 - 10h45

Pause café

10h45 - 12h45

## Atelier 1 : L'émergence d'une politique de régulation de la « radicalisation » dans le sport

*Noura Ouerghi, chargée de mission (IHEMI)*

*& Pierre-Alain Clément, politiste et chargé de recherche (IHEMI)*

*Gianni Marasà, doctorant en sociologie, Université d'Artois*

*Médéric Chapitoux, docteur en sociologie, chercheur associé au CreSco de Toulouse*

*Thierry Watterlot, référent « éthique et protection de l'utilisateur », délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) Bretagne*

*Aurélien Rambaud, chef de service adjoint au Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) 78*

Discutant : Williams Nuytens, professeur des universités, Université d'Artois

13h - 14h15

Buffet déjeunatoire

14h30 - 16h30

## Atelier 2 : Communautarisme et fait religieux dans les champs jeunesse et sport

Partie 1

*Cyrille Diabaté, quadruple champion du monde en sports de combat, entraîneur de MMA à Épinay-sur-Seine*

*David Robert, fédération française de Taekwondo*

*Adil El-Ouadehe, UFOLEP*

Discutant : Pierre-Alain Clément, politiste et chargé de recherche IHEMI

15h30 – 15h45

Pause-café

Partie 2

*Sylvain Havez, Directeur du programme 1 000 dojos*

*Anne Tatu, professeure agrégée d'ÉPS, docteure en sociologie, chercheuse associée au LaSA UR3189 et vice-présidente en charge de la vie étudiante, Université de Franche-Comté*

Discutant : Nacer Lalam, directeur de la recherche et la prospective, IHEMI

16h45 – 17h15

## Conclusion

*Julien Barousse, officier de liaison du ministère de l'Intérieur au ministère des Sports*

17h30 – 18h

## Apéritif de clôture

La radicalisation comme objet de prévention et de lutte par les autorités publiques, si elle a émergé en France après d'autres pays, a concerné depuis 2014 un nombre croissant de secteurs de la société.

C'est en 2016 que le sport apparaît comme un champ d'action de l'État en la matière, avec la mesure 45 du plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme (PART). Cette action est renforcée dans le plan national de prévention de la radicalisation (2018), suivie d'une circulaire interministérielle, visant à développer une « culture de la vigilance » contre les signes de radicalisation chez les acteurs du sport. Ceux-ci, au premier rang desquels les services départementaux des sports et les fédérations agréées, ont été amenés à intégrer cette mission et à s'acculturer à des thématiques, outils et procédures inhabituels, alors qu'un flou continue d'entourer la notion de « radicalisation ».

Par ailleurs, cela a pu conduire les acteurs du sport à s'intéresser à des phénomènes distincts mais intuitivement liés que sont la visibilité religieuse (musulmane) et l'homogénéité sociale ou ethnoreligieuse (« communautarisme »).

Cela a également pu les mener à cadrer leur action plus globalement en termes « d'éthique et d'intégrité » et de citoyenneté dans et par le sport. Cette politique de prévention de la radicalisation s'inscrit en effet dans un contexte de restructuration profonde du ministère des sports et de ses effectifs et de priorités multiples : service national universel, violences sexistes et sexuelles, grands événements sportifs.

Cette journée d'étude, associant chercheurs et acteurs de terrain, se donne pour but de réfléchir à la politique publique de prévention de la « radicalisation religieuse » dans le sport, et plus largement le traitement de la visibilité religieuse, mais aussi le contexte dans lequel cette politique s'inscrit.

#### **Comité scientifique :**

Pierre-Alain Clément (chargé de recherche, IHEMI), William Gasparini (professeur des universités, Unistra), Nacer Lalam (chargé de recherche, IHEMI), Williams Nuytens (professeur des universités, UArtois), Elyamine Settoul (maître de conférence, CNAM)